



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION, INSTALLATION ET
EXPLOITATION DE L'AIRE DE ROLLER - LOT
N°1 LOCATION ET INSTALLATION D'UNE AIRE
DE ROLLER.**

**DÉCISION N° DM-22-433
EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2022**

Pour extrait conforme, **VU** le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP le 07 octobre 2022 relatif à la location, installation et exploitation de l'aire de roller.- Lot 1 Location et installation d'une aire de roller ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Colors production srl, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement pour le Lot 1 Location et installation d'une aire de roller ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Colors production srl, Rue de la nouvelle usine 16200 Chatelineau représentée par Monsieur Vercoutere Nicolas le marché relatif à la location, installation et exploitation de l'aire de roller.- Lot 1 Location et installation d'une aire de roller .

Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires, sur la base de la Décomposition du prix global et forfaitaire annexée à l'acte d'engagement.

Pour le lot n°1, le montant forfaitaire des prestations est de 77.618 € HT pour la solution de base.

Par ailleurs, la prestation éventuelle n°2 – installation d'une couverture entière sur l'aire de roller - dont le montant total est de 16 905 € HT a également été retenue et attribuée à la société Colors production srl.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221118-Imc1H10303H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2022
Date de Publication : 18/11/2022

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après : du 23 novembre 2022 au 04 janvier 2023 inclus,

Ce délai comprenant toutes les prestations prévues au marché :

Prestation Supplémentaire Eventuelle 2 : Location et installation d'une aire de roller couverte entièrement

Période de montage : mercredi 23 novembre 2022 au vendredi 02/ décembre 2022 inclus

Période de démontage : lundi 02 janvier 2023 au mercredi 04 janvier 2023 inclus

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE